

Montreuil le 20 avril 2005,

Madame Véronique BIED-CHARETTON
Chef du service des ressources
Direction générale des impôts

OBJET : Cap de mutations des inspecteurs – demande d'audience

Madame la chef de service,

La préparation de la CAP de mutations des inspecteurs qui a débuté le 18 avril conduit à de très fortes critiques :

- des erreurs inhabituelles sont constatées dans la confection du projet, en particulier sur la question très sensible des agents en situation de rapprochement de conjoint ;
- des postes, dont la vacance est connue, ne sont pas pourvus dans le cadre du projet alors que l'application des règles habituelles le permettait ;
- à ce jour, contrairement aux engagements pris par le Directeur général sur la transmission d'informations aux élus, il manque par rapport aux années précédentes, des données très importantes et indispensables pour la préparation des dossiers. Pire, certains documents fournis sont erronés.

Dans ces conditions, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une audience afin de vous exposer les difficultés rencontrées et de trouver une solution qui permette aux agents en attente de mutation d'obtenir toutes les garanties nécessaires pour assurer la fiabilité du traitement de leur demande et la validité du mouvement.

Les élus, représentants des organisations syndicales signataires, demandent que l'administration corrige ses propres erreurs sans léser les agents inscrits au projet.

Dans l'intérêt des personnels, nous insistons sur le caractère urgent de cette demande et sommes à votre disposition.

Vous comprendrez que dans ces conditions, il est impossible aux élus de siéger aux dates prévues.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la chef de service, en notre parfaite considération.

Les représentants des personnels

pour le SNUI
Carole Somny

pour le SNADGI-CGT
Dany Fantino

pour la CFDT-Impôts
Jean-Luc Saphore